

ORES srl

RAPPORT FINANCIER 2015

Dénomination et forme

ORES. Société coopérative à responsabilité limitée.

Siège social

Avenue Jean Monnet 2, 1348 Louvain-la-Neuve.

Constitution

Constituée le 18 avril 2008. Acte de constitution publié à l'annexe du Moniteur belge du 30 avril 2008 sous le numéro 065395.

Statuts et modifications statutaires

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 25 juin 2015 et publiés aux annexes du Moniteur Belge en date du 10 août 2015 sous le numéro 15115466.

Sommaire

I. ORGANES DE GESTION ET DE CONTRÔLE	p.4
II. RAPPORT DE GESTION	p.6
III.COMPTES ANNUELS 2015	p.12
Bilan	p.12
Compte de résultats	p.14
Annexes	p.16
Bilan social	p.33
Règles d'évaluation	p.36
IV.RAPPORT DU COMMISSAIRE-RÉVISEUR	p.38



I. ORGANES DE GESTION ET DE CONTRÔLE

La société est, conformément à ses statuts, administrée par un Conseil d'administration, sauf pour les matières réservées à l'Assemblée générale par la loi, le décret ou les statuts.

Le Conseil d'administration s'est réuni à 9 reprises en 2015.

LES ADMINISTRATEURS SONT

Didier DONFUT, Président	Denis BARTH Yves BINON	Renaud DEGUELDRE Paul FICHEROULLE	Guy PETIT Luc RIGAUX
Christophe DISTER, Vice-Président	Daniel BURNOTTE	Fernand GRIFNÉE, Administrateur délégué	Marc SIEUX
Anne VEREECKE, Vice-Présidente	Fabian COLLARD Claude DESAMA Marc DEBOIS	Philippe KNAEPEN Bertrand LESPAGNARD	

SECRÉTAIRE

Francis GENNAUX – ainsi que secrétaire dans tous les organes par ailleurs.

Comité Exécutif et Stratégique

Ce Comité est chargé de préparer, sur présentation des dossiers par le Président du Comité de direction et sur sa proposition, les décisions du Conseil d'administration sur toute matière relative aux tâches stratégiques et confidentielles énoncées dans les décrets Gaz et Électricité du 12 avril 2001 et 19 décembre 2002. Le Comité s'est réuni à 9 reprises en 2015.

Les membres du Comité Exécutif et Stratégique sont des administrateurs indépendants : Didier DONFUT (Président), Anne VEREECKE (Vice-Présidente), Christophe DISTER (Vice-Président), Renaud DEGUELDRE, Claude DESAMA, Marc DEBOIS, Denis BARTH, Bertrand LESPAGNARD et Daniel BURNOTTE.

Comité de Nomination et de Rémunération

Ce Comité s'est réuni à 4 reprises en 2015. Il a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans toutes les matières relatives à la nomination et à la rémunération des administrateurs et des membres des Comités.

Les membres du Comité sont : Philippe KNAEPEN (Président), Fabian COLLARD, Marc DEBOIS, Guy PETIT, Marc SIEUX.

Comité d'Audit

Ce Comité s'est réuni à 3 reprises en 2015. Sa mission est d'assister le Conseil d'administration en lui fournissant des avis à propos des comptes de la société mais également sur le système de contrôle interne, le programme d'audit interne, les conclusions et les recommandations formulées par cet audit interne dans les rapports.

Ses membres sont : Denis BARTH (Président), Renaud DEGUELDRE, Luc RIGAUX, Yves BINON et Philippe KNAEPEN.

Comité d'Éthique

Le Comité est chargé de contrôler le respect, par le personnel et les administrateurs, des règles relatives à la confidentialité des informations personnelles et commerciales. Il s'est réuni une fois en 2015.

Il est composé de : Luc RIGAUX (Président), Daniel BURNOTTE, Paul FICHEROULLE, Yves BINON et Marc SIEUX.

En 2015, la rémunération fixe et variable des administrateurs dans le cadre de leurs fonctions au sein du Conseil d'administration et des différents Comités s'est élevée au global à 256.661,12 €

Comité de direction

La conduite opérationnelle de la société, en ce compris la gestion journalière et la représentation de celle-ci à l'égard des tiers, est confiée au Comité de direction.

LES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION SONT :

PRÉSIDENT Fernand GRIFNÉE*	DÉPARTEMENT ADMINISTRATION, JURIDIQUE ET ASSURANCES Christine DECLERCO	DÉPARTEMENT TECHNIQUE Benoît HOUSSARD	DÉPARTEMENT RESSOURCES HUMAINES Chantal PONT
DÉPARTEMENT PUBLIC AFFAIRES ET COMMUNICATION Isabelle CALLENS	DÉPARTEMENT INFRASTRUCTURES Philippe VAN OPDENBOSCH	DÉPARTEMENTS GESTION DU MARCHÉ ET CLIENTÈLE ET STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE Inne MERTENS	DÉPARTEMENT INFORMATIQUE Éric VAN den RUL

SECRÉTAIRE

Francis GENNAUX

* En 2015, Fernand GRIFNÉE a également occupé la fonction de directeur du département Finances & Controlling.



II. RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Messieurs,

Conformément au Code des sociétés et à nos statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre gestion durant l'exercice social clôturé au 31 décembre 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2015.

1^o Exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la société

A. INTRODUCTION

Créée en 2009, la société ORES scrl est le principal opérateur de réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel de Wallonie.

Comme son actionnaire majeur ORES Assets scrl, pour lequel elle réalise l'essentiel de ses activités, ORES scrl évolue dans un cadre particulier: celui d'une activité régulée. Les prestations réalisées par ORES scrl pour ses associés dans le cadre de la gestion des réseaux de distribution sont effectuées à prix de revient, ce qui implique que le résultat de l'exercice au 31 décembre est nul.

ORES scrl mène donc pour ORES Assets scrl les missions relatives à la gestion des réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel (entretien, exploitation, développement), aux obligations de service public confiées aux gestionnaires de réseaux de distribution (ci-après « GRD ») par les autorités wallonnes dans ce domaine, à la gestion et la transmission des index de consommation, la réalisation des nouveaux raccordements et toutes autres activités inhérentes à sa mission. Pour plus d'informations sur ces dernières, ainsi que sur l'actualité et l'évolution de la situation d'ORES scrl en 2015 – par exemple, les investissements réalisés pour le compte d'ORES Assets scrl durant l'exer-

cice, la préparation, l'introduction et la défense des propositions tarifaires auprès du régulateur ainsi que la participation aux travaux préparatoires organisés par ce régulateur concernant les principes de la méthodologie tarifaire 2018-2022, la constitution du nouveau département « Stratégie opérationnelle » ou encore la promotion des raccordements au réseau de gaz naturel – le lecteur est renvoyé au contenu du Rapport d'activités 2015.

Depuis 2013, ORES Assets scrl a confié à ORES scrl la recherche des moyens de financement nécessaires à ses activités – l'actionnaire garantissant les financements externes ainsi souscrits. Dans ce cadre, en 2015, ORES scrl a saisi l'opportunité de réaliser un financement à long terme lui permettant d'augmenter la maturité globale de sa dette. Cette opportunité s'est concrétisée au début de l'exercice par l'émission de deux emprunts obligataires sous la forme de placements privés pour un montant total de 200 millions d'euros sur une durée de 30 ans.

Enfin, il importe également de souligner qu'au cours de l'exercice 2015, ORES scrl a poursuivi le travail de traduction de la vision et des objectifs définis dans son Plan stratégique 2015-2020 – intitulé « Faciliter l'énergie, faciliter la vie » – en un ensemble structuré de projets opérationnels. Ces grands

projets vont façonner l'avenir de l'entreprise et sa dynamique future. Parallèlement, l'entreprise a aussi engagé une initiative visant à améliorer son niveau de performance. Ce plan de performance, baptisé « Optimum », vise la création de valeur pour les clients, le personnel et les actionnaires, via une plus grande maîtrise des coûts, des dépenses et des investissements. Il a été annoncé au troisième trimestre 2015 et doit livrer ses effets progressivement jusqu'en 2022.

B. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS EN VUE D'EXPOSER D'UNE MANIÈRE FIDÈLE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES ET LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

1. ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Le chiffre d'affaires s'élève à 578.640k€. Il représente les frais portés en compte à ORES Assets scrl (573.844k€) et les travaux effectués pour compte de tiers (4.796k€). Le solde des ventes et prestations est représenté d'une part, par les autres produits d'exploitation (8.865k€), contenant principalement les récupérations de frais généraux et de frais de personnel ainsi que les récupérations sur l'ensemble des refacturations liées aux conventions conclues par la société, et d'autre part, par un produit lié à l'activation des frais de personnel et de nature mixte sur les projets de recherches et développement (5.113k€).

Pour rappel, le résultat d'ORES scrl au 31 décembre 2015 est nul, justifié par le principe qui veut que l'activité de gestion de réseaux est effectuée, à prix de revient, par ORES scrl pour le gestionnaire de réseau de distribution mixte wallon ORES Assets.

Les achats de marchandises s'élèvent à 65.257k€.

Les biens et services divers, pour 263.146k€ sont représentés pour une grande partie par les travaux d'investissements et d'exploitation et les rétributions de tiers (honoraires de N-Allo, des consultants externes, des avocats, d'Index'is ou encore les rétributions payées à Electrabel dans le cadre des services prestés par ITS). Le solde est constitué de frais relatifs aux redevances d'utilisation, au charroi, aux loyers et charges locatives, frais postaux, de représentation, de formation,...

Les rémunérations, charges sociales et pensions s'élèvent à 250.023k€.

Le poste amortissements (1.915k€) représente la dépréciation des investissements effectués en recherche et développement, tandis que le poste provisions pour risques et charges (7.500k€) représente la provision enregistrée dans le cadre des travaux à effectuer pour « vectoriser » les plans du réseau.

Les charges financières de 30.334k€ comprennent essentiellement les intérêts sur les emprunts obligataires souscrits en octobre 2012 pour 350.000k€, en juillet 2014 pour un montant

de 80.000k€, en janvier et en février 2015 pour 200.000k€, les intérêts sur billets de trésorerie à long terme dits placements privés souscrits en 2012 pour un montant de 189.750k€, les intérêts sur l'amortissement sur les frais d'émission d'emprunts et les primes d'émission sur emprunts et placements privés, ainsi que des frais de banque.

Les impôts d'un montant de 4.674k€ représentent la provision fiscale sur le résultat de l'exercice 2015 (4.046k€), le précompte mobilier lié aux intérêts sur placements réalisés et sur comptes courants (242k €) et un supplément d'impôt à payer (386k€) par rapport à la provision enregistrée pour l'année 2014.

Les produits financiers de 30.334k€ sont constitués essentiellement des intérêts sur les placements (933k€) et sur les comptes courants (29.372k€).

2. ÉLÉMENTS DU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

a) Actif

Les frais d'établissement d'un montant de 4.415k€ sont constitués des frais d'émission des emprunts obligataires de 350.000k€ émis le 02 octobre 2012, de 80.000k€ émis le 29 juillet 2014 et de 100.000k€ émis en date du 26 janvier et du 03 février 2015. Pour rappel, ceux-ci sont amortis sur la durée des emprunts.

Les immobilisations incorporelles d'un montant de 9.329k€ sont constituées par des projets de recherche et développement (notamment Smart grids et développement de réseaux intelligents). Ces immobilisations comprennent des dépenses de consultation essentiellement liées à ces projets, ainsi que la part de rémunérations et tous les frais directement liés des agents consacrés à tous ces projets.

Les immobilisations financières d'un montant de 737.541k€ sont constituées de:

- Des avances à ORES Assets pour un montant de 731.325k€ liées aux placements privés négociés par ORES scrl dans le cadre du programme de billets de trésorerie et des emprunts obligataires émis par ORES scrl.
- Un portefeuille titres de 964.839 parts sociales de la scrl Index'is pour une valeur de 911k€.
- Un portefeuille titres de 62 parts sociales de la scrl Atrias pour une valeur de 3K€, société constituée en mai 2011 pour accueillir la clearing house.
- Un portefeuille titres de 4.077 parts sociales de la scrl N-Allo pour une valeur de 824k€.
- Une avance à la filiale Atrias de 4.023k€.
- Des garanties locatives pour 455 k€ (notamment pour les bâtiments loués sur le site de Loyers).

Les stocks et commandes en cours s'élèvent à 29.242k€ et sont localisés sur tout le territoire de la Wallonie, l'essentiel étant concentré au magasin d'approvisionnement de Aye.

Les créances commerciales, 31.935k€, correspondent à la balance clients et aux créances douteuses (peu nombreuses et complètement provisionnées). Elles sont principalement constituées de créances détenues sur RESA (1.170k€) et sur ORES Assets (28.741k€).

Les autres créances (89.750k€) sont constituées essentiellement par des créances liées au personnel (324k€), par des avances de fonds à ORES Assets (86.590k€) et par des impôts à récupérer (2.836k€).

Les placements, pour un montant total de 105.482k€, ont été réalisés conformément aux décisions du Conseil d'administration visant à mettre en place une politique prudente dans ce cadre. Le placement en SICAV Degroof représente un montant de 4.999k€, les placements à terme sur compte Belfius représentent 98.850k€. Le solde est représenté par l'option de couverture sur sicav ING (1.633k€).

Les valeurs disponibles, 4.887k€, regroupent les liquidités détenues en comptes à vue et dans les fonds sociaux.

Les comptes de régularisation à l'actif pour 1.492k€, représentent principalement la provision pour intérêts à recevoir sur avances et placements bancaires (172k€), les loyers payés d'avance (264k€), les factures enregistrées durant l'exercice comptable 2015 mais qui concernent également une partie de l'année 2016 (417k€), ainsi que des primes d'émission sur placements privés (242k€).

b) PASSIF

Le capital à l'issue de l'exercice 2015 est identique au capital au 31 décembre 2014 et s'élève à 458k€. Il est détenu par le gestionnaire de réseau de distribution mixte wallon ORES Assets, par les intercommunales pures de financement IDEFIN, IPFH, FINEST, SOFILUX, FINIMO, SEDIFIN, IEG ainsi que par RESA, et est réparti entre eux selon les pourcentages suivants :

ORES Assets	99,68%
IDEFIN	0,04%
IPFH	0,04%
FINEST	0,04%
SOFILUX	0,04%
FINIMO	0,04%
SEDIFIN	0,04%
IEG	0,04%
RESA	0,04%

Le compte subside en capital (28k€) représente la valeur nette comptable du subside reçu de la Wallonie dans le cadre d'un projet de gestion des réseaux électriques de distribution ouverts au renouvelable. Ce subside s'inscrit dans le cadre de l'octroi d'une enveloppe accordée par le Gouvernement wallon dans le cadre du projet GREDOR.

Le poste provisions pour risques et charges (7.500k€) représente la provision enregistrée dans le cadre des travaux à effectuer pour « vectoriser » les plans du réseau.

Les dettes financières long terme (819.750k€) sont constituées de placements privés pour un montant de 189.750k€, de l'emprunt obligataire d'octobre 2012 pour un montant de 350.000k€, d'un emprunt obligataire pour un montant de 80.000k€ souscrit en juillet 2014, ainsi que de deux nouveaux emprunts obligataires de 100.000k€ chacun souscrits en janvier et février 2015.

Les dettes financières court terme (50.000k€) sont constituées de billets de trésorerie pour un montant de 50.000k€, et sont destinées à s'assurer que les besoins de financement d'ORES Assets seront bien couverts pour le début de l'année 2016.

Les dettes commerciales de 62.339k€ correspondent à la balance fournisseurs, aux factures et notes de crédit à recevoir et ne comportent pas de dettes particulières faisant l'objet de contestations.

Les dettes fiscales, salariales et sociales d'un montant de 43.458k€ reprennent :

- Parmi les dettes fiscales (1.191k€) : le solde de précompte professionnel à payer (déclaration de décembre 2015).
- Parmi les dettes salariales et sociales (42.267k€) : les provisions pour primes à payer (gratifications) et rémunérations (congrés non pris, heures supplémentaires, jetons de présence) pour 10.802k€, l'ONSS pour 12.466k€, ainsi que la provision pour pécule de vacances à payer en 2016 pour 18.838k€ et diverses cotisations annuelles (Inami, ONSS).

Les autres dettes 11.579k€ représentent principalement le solde du compte courant envers RESA (7.030k€), envers le personnel (via les fonds sociaux pour 2.459k€) et quelques recettes en attente de régularisation (91k€).

Les comptes de régularisation au passif (18.961k€) reprennent notamment la provision servant à couvrir les rentes à payer aux agents ayant prestés pour les intercommunales mixtes de télédistribution (2.513k€), et un montant de 14.777k€ lié essentiellement aux charges financières à payer sur nos placements privés et emprunts obligataires.

C. RISQUES ET INCERTITUDES

Les paragraphes qui suivent décrivent les mesures prises pour remédier aux risques et incertitudes connus auxquels le groupe

économique ORES est confronté. Certains risques non identifiés dans cette liste pourraient exister ou, alors qu'ils paraissent limités aujourd'hui, gagner en importance dans le futur. Il faut noter aussi que les risques ne sont pas présentés ci-après par ordre d'importance.

1. RISQUES ET INCERTITUDES RÉGULATOIRES ET RÉGLEMENTAIRES

Un cadre réglementaire définit les activités d'ORES. Tout changement apporté par le législateur ou le régulateur peut impacter l'entreprise de manière plus ou moins importante. Depuis le 1er juillet 2014, la compétence tarifaire de la distribution d'électricité et de gaz est régionalisée et la CWaPE est désormais le seul régulateur compétent pour cette activité sur le territoire des communes wallonnes. Cela renforce la cohérence entre les politiques et leur financement au travers des tarifs. Une méthodologie tarifaire et de nouveaux tarifs ont été approuvés par le régulateur pour les exercices 2015 et 2016. Ils s'inscrivent dans la continuité du cadre applicable aux gestionnaires de réseau de distribution (GRD) depuis 2009. Pour l'exercice 2017, la CWaPE a maintenu une continuité avec la période réglementaire transitoire 2015-2016 en approuvant une méthodologie basée sur les mêmes principes. ORES doit veiller à son efficacité opérationnelle et à la maîtrise de ses coûts afin de s'inscrire dans les enveloppes budgétaires approuvées par le régulateur et ce, en tenant compte des nouveaux besoins en ressources liés à l'indispensable adaptation de ses réseaux face à la transition énergétique.

La compétence de statuer sur les soldes réglementaires a également été confiée par décret à la CWaPE. Les méthodologies tarifaires 2015-2016 et 2017 entérinent une répercussion d'un pourcentage des soldes réglementaires au travers des tarifs (10% des soldes résultant de la période 2008-2013 en 2015-2016 et 20% des soldes de la période 2008-2014 en 2017).

La CWaPE a prévu de modifier la méthodologie tarifaire applicable pour la période réglementaire 2018-2022. ORES s'inscrit dans cette démarche, notamment en vue de permettre l'adaptation de la méthode tarifaire aux contraintes et à la structure de coûts des GRD, et d'assurer la pérennité de ses activités dans une perspective de long terme. Bien que la modification de la méthodologie tarifaire puisse avoir un impact sur la rentabilité d'ORES, l'obligation pour le régulateur et le législateur de tenir compte des principes des directives européennes du troisième paquet énergie limite ce risque.

Par ailleurs, le Gouvernement wallon adopte au début de chaque législature une déclaration de politique régionale dont un chapitre est consacré à l'énergie et qui fixe les grandes lignes de la politique énergétique. ORES adopte une attitude proactive face aux modifications qui en découlent, tout comme pour l'ensemble des autres modifications légales et réglementaires pouvant avoir des effets sur son activité. Cela s'inscrit dans sa volonté d'agir comme facilitateur de marché(s) et de se positionner comme le partenaire légitime

et reconnu, l'interlocuteur privilégié des autorités publiques en matière de politique énergétique.

2. RISQUES OPÉRATIONNELS

RISQUES LIÉS À LA DÉGRADATION DES RÉSEAUX

ORES gère les réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel avec un objectif : garantir leur fiabilité et la continuité de l'alimentation des clients en énergie. Cependant, les phénomènes naturels et des dégradations volontaires ou involontaires par des tiers peuvent entraîner des incidents et des dommages sur ces réseaux. Des polices d'assurance visent à couvrir les conséquences financières de ces événements.

RISQUES TECHNOLOGIQUES

L'évolution rapide du nombre d'installations de production décentralisée d'électricité crée des incertitudes sur les spécificités auxquelles devront répondre les réseaux de distribution de demain. L'un des grands défis technologiques auxquels ORES est confrontée réside dans « l'intelligence » à intégrer aux réseaux, compte tenu notamment des volumes d'informations à traiter et à véhiculer. Dans cette perspective, une redéfinition des outils de gestion des réseaux, ainsi que de la stratégie de télécommunication qui y est liée, est en cours. Smart metering, smart grids, participation active du client tantôt consommateur, tantôt producteur, pilotage du portefeuille... sont autant de lignes d'actions sur lesquelles l'entreprise travaille dans une optique d'optimisation, en testant différents concepts via des expériences-pilotes et à travers des projets concrets. Les prototypes permettent de vérifier les performances technologiques d'équipements hier accessoires à l'activité principale, et qui demain seront au centre du métier de GRD.

RISQUE DE BLACK-OUT ET DE PÉNURIE

Par ailleurs, le caractère intermittent et aléatoire des productions électriques d'origine renouvelable contribue aussi à modifier l'équilibre historique du système électrique. Le développement des moyens de production verte challenge la production classique et peut conduire à des variations importantes des flux d'électricité sur les réseaux, tant de transport que de distribution. Cela accroît les risques de perturbations avec, in fine, un éventuel black-out, c'est-à-dire un effondrement total du réseau. Autre risque lié la non-disponibilité de certaines centrales « classiques » : celui de la pénurie, c'est-à-dire un manque de capacité prévisible lié à un déséquilibre entre production et consommation. Pour garantir, voire rétablir cet équilibre, les autorités fédérales et le gestionnaire du réseau de transport (GRT) Elia ont établi une série d'actions et de mesures, auxquelles ORES a également apporté sa contribution. L'entreprise a évalué l'impact d'un éventuel délestage décidé par les autorités sur l'alimentation électrique des clients qualifiés de prioritaires par ces mêmes autorités ; elle a mis en place des outils d'information de la clientèle éventuellement concernée par un délestage, réalisé des exercices de gestion de crise et mis à jour les procédures ad hoc.

RISQUE LIÉ À LA QUALITÉ DES DONNÉES

La maîtrise des données est un enjeu essentiel pour satisfaire aux obligations réglementaires, assurer un contrôle interne performant, répondre aux attentes des parties prenantes et prendre les décisions stratégiques liées aux défis de l'entreprise. Des projets et programmes sont en cours depuis 2013 afin de renforcer la qualité des données.

RISQUES LIÉS AU MODÈLE DE MARCHÉ

Le modèle du marché belge de l'énergie connaît d'importantes évolutions, notamment en raison de l'augmentation des productions décentralisées, de la gestion de la flexibilité ou encore des réseaux privés. Ces changements ont potentiellement un impact sur les rôles respectifs des GRT, GRD, responsables d'équilibre, producteurs et fournisseurs, qui étaient traditionnellement bien délimités. ORES est très attentive à cette évolution et souhaite dans ce cadre réaffirmer le rôle de facilitateur de marchés qui lui est reconnu en tant que GRD depuis le début de la libéralisation des marchés. Dans ce cadre, ORES participe aux études visant à définir les interactions entre les opérateurs du marché, les rôles de chacun et les responsabilités qui y sont associées.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

La mise en œuvre de dispositions légales, tel le décret du 5 décembre 2008 relatif à la gestion des sols, pourrait justifier des dépenses liées à l'assainissement de certains sites pollués. Dans ce contexte, ORES prend les mesures appropriées en matière de prévention des pollutions de sol et d'information quant à l'existence d'une pollution. Des provisions ad hoc sont constituées.

RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE

Quelle que soit l'activité dans l'entreprise, ORES considère qu'il est crucial que les membres de son personnel aient en permanence à l'esprit les impératifs de prévention et le respect des prescriptions de santé et de sécurité, afin de limiter les risques d'accident et d'incident sur le lieu de travail. Dans ce cadre, l'entreprise met en œuvre un plan d'actions revu annuellement.

RISQUES DE LITIGES JURIDIQUES

Le risque de litiges juridiques est inhérent aux activités d'ORES. Des provisions adéquates ont été ou seront constituées pour couvrir ce risque.

RISQUES INFORMATIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

De manière générale, l'altération ou la perte de bases de données, une défaillance des systèmes ou applications informatiques, la propagation de virus, le piratage ou encore une défaillance du réseau de télécommunications peuvent entraver la bonne marche de l'entreprise et le service à la clientèle. ORES prend les mesures nécessaires pour protéger ses systèmes, ses applications et ses données, ainsi que leur communication, et éviter toute intrusion dans la gestion de ses activités.

3. RISQUES FINANCIERS

RISQUES DE CRÉDIT

Un programme de billets de trésorerie a été instauré début 2011 par ORES scrl avec garantie d'ORES Assets scrl. Depuis 2012, du papier commercial d'une durée de cinq à huit ans peut être émis dans ce cadre. En 2012, un fonds de garantie a été apporté par ORES Assets scrl en faveur d'ORES scrl, cette dernière étant chargée de trouver le financement nécessaire à l'activité. Les montants récoltés via les emprunts obligataires en 2012, 2014 et 2015 ainsi que l'émission de placements privés permettent de couvrir les besoins de financement d'ORES. Deux lignes de crédit court terme ont été souscrites par ORES scrl pour un montant global de 100 M€ et sont disponibles jusque fin 2017. ORES poursuit une politique de financement faisant appel à des sources diversifiées sur le marché des capitaux.

RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT

Une modification des taux d'intérêt a un impact sur la hauteur des charges financières. Pour réduire ce risque au minimum, ORES applique une politique de financement et de gestion de la dette qui vise à atteindre un équilibre optimal entre taux d'intérêt fixes et variables. En outre, des instruments financiers de couverture sont utilisés pour se prémunir des incertitudes. La politique de financement tient compte de la différence de durée de vie des emprunts et des actifs.

En vue de maîtriser le risque de taux, ORES utilise aussi des instruments financiers dérivés tels que des swaps (taux court terme vers taux long terme) et des CAP de taux d'intérêt. La gestion de la dette et les données du marché sont suivies attentivement. Aucun instrument dérivé n'est utilisé à des fins de spéculation.

RISQUE FISCAL

Depuis l'exercice d'imposition 2016 (revenus 2015) ORES Assets scrl est soumise à l'impôt des sociétés. ORES scrl quant à elle est soumise à cet impôt depuis sa création. La méthodologie tarifaire prévoit que toute charge fiscale est actuellement intégrée dans les tarifs; l'impact de cet assujettissement est donc limité pour le groupe ORES.

RISQUES DE PATRIMOINE ET DE LIQUIDITÉ

Dans le cadre de la gestion de ce risque, ORES a la possibilité de demander une garantie bancaire aux contreparties pour la facturation des redevances d'utilisation des réseaux, et renforce les actions spécifiques de recouvrement des créances relatives aux travaux réalisés dans le cadre de la gestion des réseaux, via l'attribution de marchés publics à des sociétés de recouvrement.

ORES dispose d'une capacité de financement court terme par l'intermédiaire du programme de billets de trésorerie et des lignes de crédit évoquées ci-avant; on peut considérer que le risque de liquidité d'ORES est quasi-nul. La gestion de la trésorerie permet de limiter les risques de marché, de structure de patrimoine et de liquidité. Les organes de gestion ont mis en place une politique prudente de placements, se basant sur la diversification ainsi que l'usage de produits au risque (de crédit et de taux) limité. Enfin, la méthodologie tarifaire prévoit que tous les coûts liés à la politique de financement sont couverts par l'enveloppe réglementaire.

RISQUES MACRO-ÉCONOMIQUES ET CONJONCTURELS

La crise économique actuelle pourrait avoir des répercussions sur la demande d'électricité et de gaz naturel. Cette diminution éventuelle des volumes distribués n'est normalement pas supportée par ORES. La méthodologie tarifaire prévoit en effet que la perte de résultats subséquente sera prise en compte dans le cadre de l'approbation des soldes réglementaires et répercutée en principe dans les tarifs de la période réglementaire suivante.

RISQUES LIÉ À L'IMAGE

De manière générale, certaines circonstances et événements peuvent avoir une influence négative sur l'image d'ORES. L'entreprise est attentive à éviter la prolifération d'idées reçues, notamment via une communication adaptée sur ses activités, sur la maîtrise des coûts de la distribution ou encore les différentes composantes de la facture du client.

2° Données sur les événements importants survenus après la clôture de l'exercice

« néant »

3° Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

« néant »

4° Indications relatives aux activités en matière de recherche et de développement

L'évolution des techniques en matière de gestion de réseaux, compteurs « intelligents » et autres développements montrent que des coûts importants de « recherche et développement » sont générés et qu'il est fort probable qu'ils se répartissent sur des périodes plus longues que précédemment.

Dans cette optique, ORES scrl a dès lors pris l'option de procéder ou de pouvoir procéder à l'avenir à l'activation de dépenses de personnel relatives aux chercheurs, techniciens et autre personnel d'appui, dans la mesure où ils sont affectés à la réalisation d'un projet qualifié de « recherche et développement ».

5° Indications relatives à l'existence de succursales de la société

« néant »

6° Le bilan ne fait pas apparaître une perte reportée ou le compte de résultats ne fait pas apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice

7° Toutes les informations qui y doivent être insérées en vertu du Code des sociétés

« néant »

8° L'utilisation des instruments financiers par la société

En 2015, ORES scrl a contracté deux nouveaux emprunts de types obligataires pour 200 M€.

Pour rappel, un programme de billets de trésorerie avait été instauré début 2011 par ORES scrl – avec garantie des 8 GRD qui étaient ses actionnaires à ce moment – pour un montant de 250 M€ et une durée de 10 ans. Outre des billets de trésorerie d'une durée de moins d'un an, ce programme permettait d'émettre, depuis 2012, du papier commercial d'une durée de cinq à huit ans.

En 2012, ORES scrl a émis un emprunt obligataire dans le cadre de l'instauration du fonds de garantie apporté par les 8 GRD en faveur d'ORES scrl. Les montants obtenus via l'emprunt obligataire et l'émission de placements privés ont permis de couvrir les besoins de financement d'ORES scrl et des 8 GRD pour les années 2012 et 2013. Deux lignes de crédit court terme, non utilisées à ce jour, ont été souscrites par ORES scrl pour un montant global de 100 M€.

Néanmoins, ORES scrl devra poursuivre à l'avenir une politique de financement faisant appel à des sources diversifiées sur le marché des capitaux.

Une modification des taux d'intérêt a un impact sur la hauteur des charges financières. Pour réduire ce risque au minimum, ORES scrl et ORES Assets appliquent une politique de financement qui cherche à atteindre un équilibre optimal entre taux d'intérêt fixes et variables. En outre, des instruments financiers de couverture sont utilisés pour couvrir les évolutions incertaines. La politique de financement tient compte de la différence de durée de vie des emprunts et de la durée de vie des actifs. Ces trois points (taux d'intérêt, durée des emprunts et utilisation des produits dérivés de couverture) ont fait l'objet de décisions dans les organes compétents d'ORES Assets / des 8 GRD avant la fusion et d'ORES scrl qui ont permis de fixer une politique financière nécessaire à la gestion active de la dette.

En vue de maîtriser le risque de taux, ORES scrl et ORES Assets utilisent des instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt (taux court terme vers taux long terme), ainsi que des CAP de taux d'intérêt. La gestion de la dette et les données du marché sont suivies attentivement. Aucun instrument dérivé n'est utilisé à des fins de spéculation.

ORES scrl centralise les liquidités pour le compte du GRD, et dispose à ce titre d'un compte courant envers ce dernier, qui en cas de besoin de fonds, ne s'expose dès lors pas au risque de prix, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de trésorerie.

III. COMPTES ANNUELS 2015

BILAN APRÈS RÉPARTITION

(montants en €)

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	751.285.078,76	560.564.768,57
Frais d'établissement	5.1	20	4.415.368,96	4.300.384,36
Immobilisations incorporelles	5.2	21	9.328.927,65	6.130.972,43
Immobilisations corporelles	5.3	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/5.5.1	28	737.540.782,15	550.133.411,78
Entreprises liées	5.14	280/1	731.324.689	545.232.000
Participations		280		
Créances		281	731.324.689	545.232.000
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3	5.760.702,65	4.409.821,92
Participations		282	1.737.904,92	1.737.904,92
Créances		283	4.022.797,73	2.671.917
Autres immobilisations financières		284/8	455.390,50	491.589,86
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	455.390,50	491.589,86
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	262.787.730,28	176.672.886,51
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	29.242.393,10	24.088.705,96
Stocks		30/36	29.242.393,10	24.088.705,96
Approvisionnements		30/31	29.242.393,10	24.088.705,96
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	121.684.934,92	20.876.063,04
Créances commerciales		40	31.934.669,46	16.293.189,84
Autres créances		41	89.750.265,46	4.582.873,20
Placements de trésorerie	5.5.1/5.6	50/53	105.482.080,49	117.237.254,45
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	105.482.080,49	117.237.254,45
Valeurs disponibles		54/58	4.886.807,53	12.190.254,37
Comptes de régularisation	5.6	490/1	1.491.514,24	2.280.608,69
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	1.014.072.809,04	737.237.655,08

(montants en €)

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	485.666,17	495.492,57
Capital	5.7	10	457.560	457.560
Capital souscrit		100	457.560	457.560
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserve légale		130		
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14		
Subsides en capital		15	28.106,17	37.932,57
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	7.500.000	
Provisions pour risques et charges		160/5	7.500.000	
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.8	163/5	7.500.000	
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	1.006.087.142,87	736.742.162,51
Dettes à plus d'un an	5.9	17	819.750.000	619.750.000
Dettes financières		170/4	819.750.000	619.750.000
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171	630.000.000	430.000.000
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	189.750.000	189.750.000
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	167.376.213,29	103.092.717,28
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42		
Dettes financières		43	50.000.000,00	
Etablissements de crédit		430/8	50.000.000,00	
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	62.338.637,66	51.330.541,81
Fournisseurs		440/4	62.338.637,66	51.330.541,81
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	43.458.188,16	40.423.686,88
Impôts		450/3	1.191.345,20	1.917.174,78
Rémunérations et charges sociales		454/9	42.266.842,96	38.506.512,10
Autres dettes		47/48	11.579.387,47	11.338.488,59
Comptes de régularisation	5.9	492/3	18.960.929,58	13.899.445,23
TOTAL DU PASSIF		10/49	1.014.072.809,04	737.237.655,08

COMPTE DE RÉSULTATS

(montants en €)

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	592.617.742,78	568.273.946,4
Chiffre d'affaires	5.10	70	578.639.574,19	555.961.201,88
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72	5.113.173,75	3.525.008,59
Autres produits d'exploitation	5.10	74	8.864.994,84	8.787.735,93
Coût des ventes et des prestations		60/64	587.944.225,22	563.876.312,5
Approvisionnements et marchandises		60	65.256.842,23	65.610.159,93
Achats		600/8	70.410.529,37	69.254.827,64
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	-5.153.687,14	-3.644.667,71
Services et bien divers		61	263.146.083,49	252.723.831,58
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	250.023.408,13	244.118.528,37
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.915.218,53	1.148.277,98
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7	7.500.000	
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	102.672,84	275.514,64
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	4.673.517,56	4.397.633,9
Produits financiers		75	30.334.107,9	23.196.539,79
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	30.323.610,54	23.125.431,87
Autres produits financiers	5.11	752/9	10.497,36	71.107,92
Charges financières	5.11	65	30.334.107,9	23.196.539,79
Charges des dettes		650	30.157.470,45	23.007.510,26
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	176.637,45	189.029,53
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	4.673.517,56	4.397.633,9
Produits exceptionnels		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9		
Charges exceptionnelles		66		97.046,62
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		97.046,62
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		

(montants en €)

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	4.673.517,56	4.300.587,28
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	5.12	67/77	4.673.517,56	4.300.587,28
Impôts		670/3	4.673.517,56	4.300.587,28
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	0	0
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905		

ANNEXES

ÉTAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

	(montants en €)		
	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	XXXXXXXXXX	4.300.384,36
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002	700.000	
Amortissements	8003	585.015,4	
Autres (+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20	4.415.368,96	
Dont			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	4.415.368,96	
Frais de restructuration	204		

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	(montants en €)		
	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	XXXXXXXXXX	7.735.389,63
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	5.113.173,75	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	12.848.563,38	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	XXXXXXXXXX	1.604.417,2
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	1.915.218,53	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	3.519.635,73	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	210	9.328.927,65	

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	(montants en €)		
	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391		
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280		
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXX	545.232.000
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	186.092.689	
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281	731.324.689	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(montants en €)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXX	1.737.904,92
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	1.737.904,92	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	282	1.737.904,92	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	XXXXXXXXXX	2.671.917
Mutations de l'exercice			
Additions	8582	2.370.880,73	
Remboursements	8592	1.020.000	
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change (+)/(-)	8622		
Autres (+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283	4.022.797,73	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(montants en €)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXX	491.589,86
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593	36.199,36	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	455.390,5	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 souscrit. et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	DROITS SOCIAUX DÉTENUS			DONNÉES EXTRAITES DES DERNIERS COMPTES ANNUELS DISPONIBLES			
	DIRECTEMENT		PAR LES FILIALES	COMPTES ANNUELS ARRÊTS AU	CODE DEVISE	CAPITAUX PROPRES (+) OU (-)	RÉSULTAT NET (EN UNITÉS)
	NOMBRE	%	%				
N-ALLO BE 0466.200.311 Société coopérative à responsabilité limitée Chaussée de Louvain 658 1030 Schaerbeek BELGIQUE Ordinaires	4.077	14		31-12-2014	EUR	2.102.818	-4.291.615
INDEX'IS BE 0477.884.257 Société coopérative à responsabilité limitée Galerie Ravenstein 4/2 1000 Bruxelles BELGIQUE Ordinaires	964.839	30		31-12-2014	EUR	3.287.439	0
ATRIAS SCRL BE 0836.258.873 Galerie Ravenstein 4/2 1000 Bruxelles BELGIQUE Ordinaires	62	17		31-12-2014	EUR	18.600	0

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS			
Actions et parts	51	4.999.345,96	36.704.380,56
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681	4.999.345,96	36.704.380,56
Montant non appelé	8682		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	98.849.999	79.106.435,18
Avec une durée résiduelle ou de préavis		52.450.000	
d'un mois au plus	8686		23.304.434,18
de plus d'un mois à un an au plus	8687	46.399.999	55.802.001
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689	1.632.735,53	1.426.438,71
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important			
Locations et charges locatives 2016		264.396,19	
Prime de couverture stock options		334.972,03	
Intérêts à recevoir sur placements		171.676,39	
Charges d'intérêts à reporter		254.246,88	
Autres charges à reporter		466.222,75	

ÉTAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	(montants en €)		
	Codes	Exercice	Exercice précédent
ÉTAT DU CAPITAL			
Capital social			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXX	457.560
Capital souscrit au terme de l'exercice	100	457.560	
	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Actions Ordinaires		457.560	2.460
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXX	
Actions au porteur et/ou dématérialisées	8703	XXXXXXXXXX	
	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	101		XXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			
	Codes	Exercice	
Actions propres			
Détenues par la société elle-même			
Montant du capital détenu	8721		
Nombre d'actions correspondantes	8722		
Détenues par ses filiales			
Montant du capital détenu	8731		
Nombre d'actions correspondantes	8732		
Engagement d'émission d'actions			
Suite à l'exercice de droits de conversion			
Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
Montant du capital à souscrire	8741		
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
Suite à l'exercice de droits de souscription			
Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
Montant du capital à souscrire	8746		
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		

	8751	
	Codes	Exercice
Capital autorisé non souscrit		
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

	%	Parts détenues
ACTIONNAIRES		
ORES ASSETS	99,68%	2452
RESA	0,04%	1
IDEFIN	0,04%	1
IPFH	0,04%	1
FINEST	0,04%	1
SOFILUX	0,04%	1
FINIMO	0,04%	1
SEDIFIN	0,04%	1
IEG	0,04%	1

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

(montants en €)

Exercice

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 163/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Mise en conformité de nos plans

7.500.000

ÉTATS DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

Codes

Exercice

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	189.750.000
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	189.750.000
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	189.750.000

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	630.000.000
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	630.000.000
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
TOTAL DES DETTES AYANT PLUS DE 5 ANS À COURIR	8913	630.000.000

(montants en €)

Codes

Exercice

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
TOTAL DES DETTES GARANTIES PAR LES POUVOIRS PUBLICS BELGES	9061	

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DE L'ENTREPRISE

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
TOTAL DES DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DE L'ENTREPRISE	9062	

Codes

Exercice

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	1.191.345,2
Dettes fiscales estimées	450	
Rémunérations et charges sociales		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	42.266.842,96

Exercice

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Provisions liées au personnel	4.145.746,14
Charges financières à imputer	14.815.183,44

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(montants en €)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Gestionnaire de réseaux		578.639.574,19	555.961.201,88
Ventilation par marché géographique			
Belgique		578.639.574,19	555.961.201,88
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	2.414	2.403
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	2.400,4	2.387
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	3.496.427	3.464.353
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	132.482.235,84	132.992.188,72
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	40.488.422,81	39.611.231,78
Primes patronales pour assurances extralégales	622	57.503.172,11	49.448.629,93
Autres frais de personnel	623	9.036.195,95	10.452.484,55
Pensions de retraite et de survie	624	10.513.381,42	11.613.993,39
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	635	(+)/(-)	
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	7.500.000	
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	102.619,39	222.539,71
Autres	641/8	53,45	52.974,93
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096	54	8
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	54,2	52
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	94.428	84.931
Frais pour l'entreprise	617	3.254.484,45	2.978.542,1

RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

(montants en €)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
RÉSULTATS FINANCIERS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	9.826,4	9.826,4
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Divers		77,43	172,58
Plus-Value sur réalisation d'actifs circulants		593,53	61.108,94
Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement	6501	585.015,40	552.374,53
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Divers		18.011,47	15.547,55
Comission de gestion		4.395,55	16.848,08
Comission sur ligne de crédit sur fonds non levés		154.230,43	156.633,9

Exercice

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

Ventilation des autres produits exceptionnels

Ventilation des autres charges exceptionnelles

IMPÔTS ET TAXES

(montants en €)

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	4.287.916,54
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	5.242.306,58
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	954.390,04
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	385.601,02
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	385.601,02
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Dépenses non admises		13.007.849

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

(montants en €)

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

(montants en €)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
À l'entreprise (déductibles)	9145	70.632.166,37	71.457.708,7
Par l'entreprise	9146	97.736.259,61	100.341.643,2
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	40.359.045,78	41.221.365,02
Précompte mobilier	9148	242.306,58	5.902.827,44

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

(montants en €)

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS		
Dont	9149	
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSIION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	
ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES		
LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS		
LE CAS ÉCHÉANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉ AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

(montants en €)

	Codes	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME		
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées	9220	
Bases et méthodes de cette estimation		

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

À condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements en matière de pensions de retraite et de survie au profit du personnel ou des dirigeants, à charge des entreprises comprises dans la consolidation

Sur base de la loi du 06 août 1993 relative aux pensions du personnel nommés des administrations locales, le groupe a un engagement de pension d'un montant de 8,9 Millions EUR relatif à des anciens agents de l'intercommunale AIE repris par Electrabel le 1er juin 1991. De par le caractère régulé de notre activité, il a été décidé de prendre la charge annuelle de ces pensions au fur et à mesure de sa survenance.

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

(montants en €)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	731.324.689	545.232.000
Participations	280		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	731.324.689	545.232.000
Créances sur les entreprises liées	9291	113.309.764,53	12.874.710,29
À plus d'un an	9301		
À un an au plus	9311	113.309.764,53	12.874.710,29
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	549,95	55.624,89
À plus d'un an	9361		
À un an au plus	9371	549,95	55.624,89
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres produits financiers	9401		
Charges des dettes			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431	29.371.877,61	21.418.473,83
Autres engagements financiers significatifs	9441		
Résultats financiers	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	282/3	5.760.702,65	4.409.821,92
Participations	282	1.737.904,92	1.737.904,92
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282	4.022.797,73	2.671.917
Créances	9292	40.658,51	40.169,99
À plus d'un an	9302		
À un an au plus	9312	40.658,51	40.169,99
Dettes	9352	1.385.728,94	1.659.208,2
À plus d'un an	9362		
À un an au plus	9372	1.385.728,94	1.659.208,2

(montants en €)

Exercice

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	(montants en €)	
	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Conditions principales des garanties constituées		
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Conditions principales des autres engagements		
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	778.290,82
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	(montants en €)	
	Codes	Exercice
LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	16.687,33
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	5.131,01
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95063	29.120
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

Concernant le montant mentionné au niveau des « autres missions extérieures à la mission révisoriale », il s'agit de prestations relatives à des attestations spécifiques destinées à l'organe de contrôle du régulateur et portant sur des exercices antérieurs.

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

ORES Assets
 Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
 BE 0543.696.579
 Avenue Jean Monnet 2
 1348 Louvain-la-Neuve
 BELGIQUE

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 326

ÉTAT DES PERSONNES OCCUPÉES

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
AU COURS DE L'EXERCICE				
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	2.097,5	1.554,3	543,2
Temps partiel	1002	317	118	199
TOTAL EN ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP)	1003	2.400,4	1.670,7	729,7
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	2.457.943	2.322.796	135.147
Temps partiel	1012	1.038.484	805.859	232.625
TOTAL	1013	3.496.427	3.128.655	367.772
Frais de personnel				
Temps plein	1021	210.289.708,89	164.493.403,90	45.796.304,99
Temps partiel	1022	29.220.317,82	12.434.897,04	16.785.420,78
TOTAL	1023	239.510.026,71	176.928.300,94	62.581.725,77
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
AU COURS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT				
Nombre moyen de travailleurs en ETP				
	1003	2.387	1.687	700
Nombre d'heures effectivement prestées				
	1013	3.464.353	2.461.593	1.002.760
Frais de personnel				
	1023	232.504.534,98	173.281.435,77	59.223.099,21
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE				
Nombre de travailleurs	105	2.089	325	2.399,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1.924	324	2.234,1
Contrat à durée déterminée	111	165	1	165,8
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	1.546	119	1.663,7
de niveau primaire	1200	422	24	445,3
de niveau secondaire	1201	687	75	761,6
de niveau supérieur non universitaires	1202	296	17	312,8
de niveau universitaire	1203	141	3	144
Femmes	121	543	206	736,2
de niveau primaire	1210	125	55	177,3
de niveau secondaire	1211	98	41	136,7
de niveau supérieur non universitaires	1212	272	91	357
de niveau universitaire	1213	48	19	65,2
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	215	20	233,6
Employés	134	1.874	305	2.166,3
Ouvriers	132			
Autres	133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à disposition de l'entreprise
AU COURS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT			
Nombre moyen de personnes occupées	150	22,60	31,60
Nombre d'heures effectivement prestées	151	44.654	49.774
Frais pour l'entreprise	152	889.964,93	2.364.519,52

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTRÉES				
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	137,00	1,00	138,00
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	34		34
Contrat à durée déterminée	211	103	1	104
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			
Sorties				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	123,00	4,00	126,90
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	69	4,00	72,90
Contrat à durée déterminée	311	53		53
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312	1		1
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	33		33
Chômage avec complément d'entreprise	341	14	1,00	15
Licenciement	342	11	1,00	12
Autre motif	343	65	2,00	66,90
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350	0	0	0

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	1.501	5811	643
Nombre d'heures de formation suivies	5802	79.385	5812	24.357
Coût net pour l'entreprise	5803	11.152.185,97	5813	3.507.824,99
dont coût brut directement lié aux formations	58031	11.152.185,97	58131	3.507.824,99
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	27	5831	6
Nombre d'heures de formation suivies	5822	4.651	5832	15
Coût net pour l'entreprise	5823	271.535,99	5833	2.132,93
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	22	5851	7
Nombre d'heures de formation suivies	5842	30.052	5852	22.083
Coût net pour l'entreprise	5843	127.765,20	5853	38.030,70

5. RÈGLES D'ÉVALUATION

ACTIF

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Sont portés sous cette rubrique, les frais qui se rattachent à la constitution, au développement ou la restructuration de l'entreprise tels que les frais de la constitution ou d'augmentation de capital, les frais d'émission d'emprunts.

L'amortissement des frais d'établissement doit suivre le prescrit du § 1er de l'article 59 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 stipulant que les frais d'établissement font l'objet d'amortissements appropriés, par tranches annuelles de 20 % au moins des sommes réellement dépensées. Toutefois, l'amortissement des frais d'émission d'emprunts peut être réparti sur toute la durée de l'emprunt.

Pour ce qui nous concerne, les frais portés en compte sous cette rubrique sont relatifs aux frais d'émission de nos emprunts obligataires, ils sont amortis comme le propose la loi sur toute la durée de l'emprunt.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont des moyens de production immatériels. Elles représentent des actifs immobilisés du fait que l'entreprise souhaite les utiliser comme moyens d'exploitation. Elles impliquent, en d'autres termes, une capacité d'exploitation de durée limitée ou illimitée. Selon l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (art. 95, § 1er), il faut distinguer :

- les frais de développement ;
- les concessions, brevets et licences, le savoir-faire, les marques et autres droits similaires ;
- le goodwill.

Des immobilisations incorporelles sont comptabilisées si et seulement si il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à la société et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles sont initialement évaluées à leur coût. Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne est égal à la somme des dépenses encourues à partir de la date à laquelle cette immobilisation incorporelle satisfait aux critères de comptabilisation selon les normes belges. Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation pour qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la direction.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation.

ORES a pris l'option de procéder à l'activation de frais de développement au titre d'immobilisations incorporelles.

Les frais de développement susceptibles d'être portés à l'actif au titre d'immobilisations incorporelles sont les frais de fabrication et de mise au point de prototypes, de produits, d'inventions et de savoir-faire, utiles aux activités futures de l'entreprise.

Dans ce cadre, les frais suivants ont été activés :

- les dépenses du personnel relatives aux chercheurs, techniciens et autre personnel d'appui, dans la mesure où ils sont affectés à la réalisation d'un projet répondant à la définition ci-dessus ;
- les coûts des instruments et matériel dans la mesure où et aussi longtemps qu'ils sont utilisés pour la réalisation du projet. Si ceux-ci ne sont pas utilisés pendant toute leur durée de vie à la réalisation du projet, seuls les coûts d'amortissement correspondant à la durée de vie du projet sont alors admissibles ;
- les coûts des services de consultants et de services équivalents utilisés pour la réalisation du projet ;
- les autres frais d'exploitation, notamment les coûts des matériaux, fournitures et produits similaires, supportés directement du fait de la réalisation du projet.

L'immobilisation incorporelle provenant de l'activité de frais de développement est ensuite amortie de manière linéaire sur sa durée d'utilité (fixée à 5 ans) et diminuée des pertes de valeur éventuelles.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont reprises à leur valeur d'acquisition diminuée de la partie non appelée.

À la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque titre de portefeuille est effectuée de manière à refléter, de façon aussi satisfaisante que possible, la situation, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

CRÉANCES À PLUS D'UN AN

Les créances à plus d'un an sont comptabilisées à leur valeur nominale et font l'objet de réductions de valeur en cas de dépréciation durable.

STOCKS

Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré.

CRÉANCES À UN AN AU PLUS

Les créances à un an au plus sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une réduction de valeur est opérée lorsque la valeur estimée à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus, ou à leur valeur d'apport.

À la clôture de l'exercice, ils sont évalués à la plus basse des valeurs suivantes : prix d'achat ou valeur d'apport ou la valeur boursière en fin d'exercice.

VALEURS DISPONIBLES

Les règles d'évaluation des valeurs disponibles sont les mêmes que celles des créances à un an au plus.

COMPTES DE RÉGULARISATION D'ACTIF

Les charges exposées pendant l'exercice mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur sont inscrites dans les comptes de régularisation sur base d'une règle proportionnelle. Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou de plusieurs exercices suivants mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont comptabilisés pour le montant de la quote-part afférente à l'exercice en cause.

PASSIF

RÉSERVES IMMUNISÉES

Sont classés sous cette rubrique, les plus-values et les bénéfices dont l'immunisation est subordonnée à leur maintien dans le patrimoine de l'entreprise.

PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

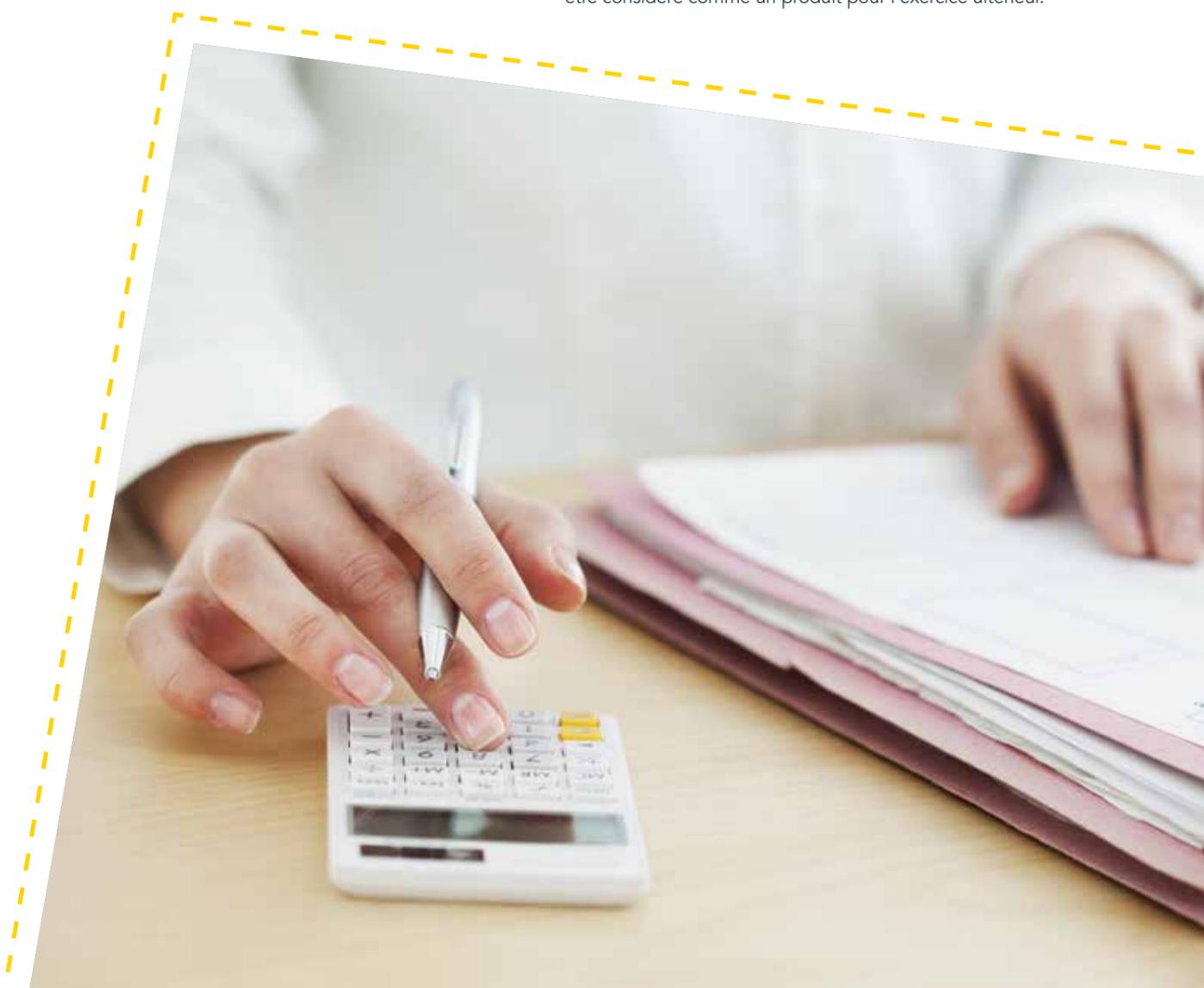
À la clôture de chaque exercice, le Conseil d'administration, statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer.

DETTES À PLUS D'UN AN ET À UN AN AU PLUS

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

Les charges ou la fraction de charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont inscrites dans les comptes de régularisation pour le montant afférent à l'exercice. Les revenus perçus au cours de l'exercice mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur sont également comptabilisés pour le montant qui doit être considéré comme un produit pour l'exercice ultérieur.



IV. RAPPORT DU COMMISSAIRE-RÉVISEUR



ORES SCRL

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS – OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 1.014.072.809,04 EUR et dont le compte de résultats se solde par résultat de l'exercice de 0,00 € EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterAudit is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterAudit Scrl¹ - réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée du Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles
interaudit@rsmbelgium.be - TVA BE 0436.391.122 - RPM Bruxelles - ¹ Société civile à forme commerciale

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem



Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

À notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur comptes annuels:

- ▶ Le rapport de gestion traite des mentions requises par la loi et concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Gosselies, le 20 avril 2016

RSM INTERAUDIT SCRL
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR
THIERRY LEJUSTE
ASSOCIÉ.

Contacts

ORES - Avenue Jean Monnet, 2
1348 Louvain-la-Neuve

www.ores.net

Service clientèle: 078/15.78.01
Service dépannage: 078/78.78.00
Urgence odeur de gaz: 0800/87.087